



Transition Ecologique,  
Développement Durable,  
Environnement,  
Biodiversité,  
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,  
Infrastructures,  
Risques Naturels,  
Risques Technologiques,  
Equipement, Logement,

Urbanisme,  
Aménagement du Territoire,  
Solidarité entre les  
Territoires,  
Renouvellement Urbain, Mer

**Formation spécialisée ministérielle  
santé/sécurité/conditions de travail**

## Décrypt-inFO

### **Entrevue avec le ministre Tabarot suite à l'accident mortel du 14 mai 2025**

#### **En résumé**

Suite à l'interpellation de l'ensemble des OS pour l'organisation d'une formation spécialisée extraordinaire ministérielle suite à l'accident qui a coûté la vie à l'un de nos collègues, le ministre Tabarot a invité les organisations syndicales à une rencontre ce mardi 10 juin 2025.

#### **Les objectifs FO pour cette réunion :**

- Créer l'électrochoc pour mettre en œuvre des actions
- Remettre la plate-forme de revendications DIR

*Extrait demandes FSM dec 24 :*

Nous réinsistons également sur les éléments non pris en compte dans ce plan de prévention et qui sont nécessaires, y compris au regard des éléments aujourd'hui fournis :

- La réflexion sur les moyens matériels
- La formation des nouveaux arrivants et le temps de se former aux risques particuliers et de se sentir « prêts »
- La prise en compte du vieillissement des équipes et la traduction en actions concrètes de prévention
- La prise en compte du travail isolé et la mise en œuvre de réponses concrètes pour répondre à ce risque
- La reconnaissance de la dangerosité des missions doit être obtenue avec la bonification du service actif. Le simple dépôt de la proposition n'est pas suffisant !

- Obtenir les moyens financiers et humains 2025 sur la partie transport
- Pousser pour un suivi des accidents clairs !

## Les éléments portés par FO

### Monsieur le Ministre,

Le 14 mai 2025, un agent est mort en mission sur la Francilienne. Un autre a été gravement blessé. Ce drame, survenu à la DIRIF, a profondément choqué l'ensemble des agents du réseau national des routes.

Nous ne voulons pas d'un hommage sans lendemain.

Nous voulons que ce drame soit **l'électrochoc**, celui qui oblige enfin l'État à prendre la mesure des risques auxquels sont exposés les agents des DIR. Ce drame ne doit pas être une statistique de plus. Il doit marquer un tournant.

Les agents des DIR l'attendent et c'est l'objet de la résolution adoptée lors de notre conférence des DIR les 3 et 4 juin derniers, résolution que nos représentants sont venus portés à Roquelaure à l'ouverture du CSAM budgétaire.

### Notre sécurité est-elle vraiment la priorité ?

Les ministres successifs l'ont affirmé. Nous n'en voyons toujours pas la traduction sur le terrain.

La réalité est crue :

- Des effectifs en sous-nombre chronique. Pour preuve, les agents promus dans le cadre du plan de requalification n'arrivent même pas à être libérés 3\*4 jours pour la formation statutaire de leur nouveau corps, au risque de « déstabiliser l'organisation du travail ». L'aveu de notre DRH « on apportera de la souplesse, on décalera dans le temps » est criant : effectivement le CVRH d'Arras n'est pas en capacité d'accueillir les nouveaux TSDD, et les services ne peuvent se permettre d'envoyer leurs agents en formation 4 jours au risque de ne plus pouvoir assurer les missions... Un ministre cela se remplace mais on n'arrive plus à remplacer un personnel d'exploitation !
- Des équipements inadaptés ou obsolètes,
- Des vacataires affectés à des missions à risque sans formation,
- Des agents sanctionnés pour des manquements que l'administration n'a pas anticipés
- Un vieillissement des équipes avec les conséquences sur les organisations et les effectifs.

Nous ne demandons pas des promesses. Nous demandons des actes.

Ces actes pourraient d'ailleurs habilement se trouver dans le plan d'actions des DIR joliment mis en page... Ou pas... la sécurité des agents n'est pas présente dans le document, ou alors avec l'ensemble des usagers mais en priorité « modérée ». **Des actes...**

### Un plan de prévention renforcé qui reste incomplet, invisible et sans pilotage

Nous avons participé aux travaux du plan de prévention renforcé des risques routiers. Et nous l'avons dit : ce plan, tel qu'il a été présenté, **n'est pas à la hauteur.**

Nous refusons qu'il se limite à des fiches de cadrage, des indicateurs statistiques,

et des procédures descendantes sans information ni évaluation qualitative.

Nous rappelons ici quelques éléments :

- **Aucune transparence sur les mesures mises en œuvre** : pas d'information claire sur les avancées, ni sur les effets concrets, aucune concertation ;
- **Aucune prise en compte des sujets fondamentaux** : travail isolé, vieillissement des équipes, formation réelle des nouveaux arrivants, temps d'appropriation du risque ;
- **Manque d'ambition face aux évolutions technologiques** alors que des solutions pragmatiques existent pour prévenir et alerter ;
- **L'observatoire des accidents** ne remplit pas aujourd'hui son rôle sans un recueil systématique des accidents et des retours d'expérience.
- **Le suivi des accidents et des accidentés est-il réalisé** ? Nous avons des doutes au regard de certains de nos collègues cantonnés au balayage de la cour après un accident du travail, sans aucune perspective et qui est dans un tel mal être qu'il voudrait une rupture conventionnelle. Est-ce votre manière de remercier ceux qui ont des séquelles liées à leur travail ?

### Ce que nous exigeons dès maintenant

Nous exigeons :

- **La réactivation immédiate du groupe de travail "risques routiers"**, avec une gouvernance partagée, transparente, et des points d'étape réguliers ;
- **Un retour d'expérience complet et partagé** sur l'accident de la DIRIF, ainsi que sur tous les accidents graves ;
- **Une évaluation qualitative** des mesures du plan de prévention : quelles conséquences réelles sur les agents ? Sur les interventions ?
- **L'intégration immédiate des sujets laissés de côté**, et l'ouverture à de **nouvelles actions**, conformément à l'engagement pris par le ministre Rebsamen. Cet engagement doit être tenu.

### Revaloriser, sécuriser, reconnaître

- Des **recrutements sous statut**, fonctionnaires ou Ouvriers des Parcs et Ateliers, avec un plan de formation ambitieux, régulier, et adapté au terrain ;
- La **revalorisation des moyens matériels** : véhicules de sécurité, signalisation mobile, équipements embarqués, feux bleus généralisés ;
- Des **mesures de reconnaissance concrètes** : bonification du service actif, promotion à titre posthume, accompagnement humain et social des familles endeuillées.

Le dépôt d'une proposition sur la reconnaissance statutaire de la dangerosité ne suffit pas. Nous exigeons que le ministère **porte politiquement et obtienne cette reconnaissance**.

## **Un ministère à la hauteur de ses missions**

Nous exigeons :

- Que le **modèle DIR soit préservé** dans son intégrité et ses missions ;
- Que les moyens humains, techniques et budgétaires soient garantis ;
- Que la compétence technique du ministère soit réaffirmée, avec un soutien renforcé au CEREMA et une prise en compte des contrôleurs des transports terrestres.

### **Monsieur le Ministre,**

Ce drame ne peut être un “incident” de plus. **Il engage votre responsabilité politique et humaine.**

Le ministre Rebsamen a annoncé le 4 juin lors du CSAM, la possibilité de rediscuter de nouvelles actions. Nous vous prenons au mot. Nous attendons des engagements clairs, datés, chiffrés, suivis. **En particulier avec les moyens alloués au pôle transports pour 2025 : budgétaires, effectifs et recrutement.**

Nos vies ne valent pas moins que celles des autres agents publics.

Ce 14 mai doit être un tournant. Pas une ligne oubliée dans les bilans statistiques.

### **Les réponses du ministre :**

En introduction, le ministre a tenu à faire part de quelques éléments depuis sa « récente » prise de fonction.

Il indique que le sujet de la sécurité des agents lui tient à cœur, d'autant que les agents des routes font un travail invisible et pourtant indispensable.

Sur l'accident mortel de la DiRIF, le ministre rappelle avoir été présent et que cette expérience l'a marquée.

### **Il annonce plusieurs pistes d'actions :**

- Suite à l'accident mortel, il a demandé à toutes les DIR de clarifier les modalités d'intervention en BAU, y compris pendant les chantiers
- La main courante embarquée dans les véhicules de certaines DIR seront connectées d'ici cet été à Waze permettant ainsi de signaler les chantiers ou présences.
- Les dispositifs embarqués dans les véhicules d'intervention sont également en cours de livraison pour la détection trajectoires à risque
- Le ministre annonce également la campagne ministérielle de sécurité routière reprise cet été avec les spots vidéo qui ont bien fonctionné les années précédentes ainsi que des focus sur le corridor de sécurité
- L'instauration d'une semaine nationale pour la sécurité des agents sur les routes
- Un renforcement des contrôles en lien avec le ministère de l'intérieur, avec un ciblage sur l'inter distance et la circulation sur BAU et avec un renforcement des radars de chantier

- Le travail continue entre ministère de l'intérieur et notre ministère sur l'application de la baisse de la vitesse en zone d'intervention
- Un engagement fort pour aider et soutenir les familles
- Le gouvernement porte le projet de loi comportant la possibilité pour l'Etat employeur de porter plainte pour ou avoir les agents ainsi que pour l'extension de la protection fonctionnelle aux ayants-droits
- Un travail depuis 2 mois sur Ambition France Transport. Objectif : comment financer demain les transports

## A retenir des débats

Un ministre volontaire mais « constraint », prêt à des actions « qui ne coûtent rien » et à construire des argumentaires pour les actions qui nécessiteront des engagements financiers, difficilement accessibles dans cette période.

### **Un engagement de se revoir rapidement, « d'ici la trêve estivale » avec des éléments sur :**

- Un point sur les moyens humains et financiers spécifique « transports » et « routes »
- Le bilan du plan de prévention
- Des réponses sur les actions que nous avons portées
- Une évaluation financière de la bonification du service actif

Sur les suites de l'accident de la DiRIF, le ministre s'engage à présenter les conclusions en formation spécialisée ministérielle. Il est d'ailleurs disposé à venir en formation spécialisée ministérielle. Nous serons ravis de l'y accueillir !

Le ministre demande enfin expressément à ses équipes **la plus complète transparence.**